

**Lycée Martin V**  
**Conseil de participation du 13 mars 2023**

Présents

<i>Fonction</i>	<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>
Direction	Dejemeppe	Damien
	Dromelet	Bérangère
	Hinneken	Marc-Olivier
Enseignants	Delabie	Serge
	Glorieux	Marie
	Buxant	Raphaële
	Villers	Stéphanie
	Vermeulen	Isabelle
Coach des élèves	Collard	Vivian
Pilote OS1	Serniclaes	Arnaud
Elèves	Roose	Amélie (2 <sup>ème</sup> )
	Colaux	Eléonore (4 <sup>ème</sup> )
	Collet	Arthur (5 <sup>ème</sup> )
	De Salle	Enguerrand (6 <sup>ème</sup> )
	Marion	Matthias (3 <sup>ème</sup> )
Invité	De Pauw	Julien (5 <sup>ème</sup> )
	Veithen	Clara (Bibisix)
Parents	Beels	Alain
	Fabry-Dresse	Geneviève
	Timmermans	Didier
	Aït Amer - Bellal	Faïza
	Floor	Anne
	Jadoulle	Vincent

Excusés : Valentine Lambert, Joachim Braechmans, Anne de Berg

**1. Approbation du PV du CP précédent.**

Correction d'une faute d'orthographe au nom de Me Villers.

**2. Modification de l'agenda**

- Un prochain CP se tiendra le 17 avril : il sera consacré à l'évaluation du plan de pilotage.  
Les documents de travail présentant cette évaluation intermédiaire seront transmis aux

différents acteurs suivant un ordre de préséance : les professeurs puis le CP. Cela explique que le CP ne pourra vraisemblablement prendre connaissance des documents que le jour même, aux environs de midi. Ensuite ce rapport intermédiaire assorti des remarques et points de vigilance du conseil de participation sera présenté le 24 au PO du Lycée Martin V et sera envoyé au DCO (délégué général au contrat d'objectif) le 25.

- Le CP du 24 avril est maintenu, de même que le 22 mai : ce dernier CP associe en général l'école primaire pour faire un bilan de l'année avec l'ensemble de la communauté scolaire.

### **3. Règle sur les tenues vestimentaires**

Vivian Collard et Arnaud Serniclaes font le point sur l'évolution du règlement portant sur les tenues vestimentaires. V. Collard explique qu'un sondage a été envoyé aux collègues le 17 mars en matinée. Trois réponses sont possibles : 1) je suis d'accord avec la règle, 2) je peux vivre avec la règle, 3) cette règle ne me convient pas. Le sondage est ouvert jusqu'au 24 mars. Si le sondage atteint 60% de réponses positives du type 1) et 2), la nouvelle règle sera adoptée. C'est seulement après l'adoption du nouveau règlement par les professeurs que sa teneur en sera diffusée auprès des élèves et des parents. Pour les élèves, une enquête d'adhésion sera réalisée. Remerciements à Vivian Collard et Arnaud Serniclaes pour le travail fourni.

### **4. ROI du Conseil de participation**

Arnaud Serniclaes présente le projet de ROI (cf. document dans les annexes de la réunion). Il propose que soit constituée une cellule de quatre personnes pour finaliser le ROI. Bérengère Dromelet invite chaque corps à désigner une personne pour le représenter et de prévoir un suppléant. Pour l'AP, ce sera Anne Floor moyennant concertation avec les autres parents.

### **5. Projet de bal des élèves de quatrième**

Le projet a déjà été discuté entre la déléguée de 4<sup>e</sup> en CP, Eléonore Colaux, et M. Romignon. Les documents préparatoires donnent satisfaction (conditions de sécurité, libellé des invitations, etc.). Cependant, la date pose problème : le 17 mai se situe effectivement durant la semaine des festivités liées aux 50 ans du Lycée. L'équipe rectorale et professorale demande de revoir la date. Elle ne pourrait être maintenue que si le personnel, après information sur les activités de la semaine, maintient son engagement à être présent.e sur place. Le comité des fêtes de l'AP se dit prêt à aider les élèves de 4<sup>e</sup> s'ils en manifestent le souhait.

En ce qui concerne la gratuité des protections hygiéniques en Fédération Wallonie-Bruxelles, ce n'est pas encore le cas. A l'heure actuelle, il existe seulement des initiatives locales.

### **6. Retour sur la journée du Carnaval du 17 février 2023**

Le délégué des rhétos, Enguerrand de Salle, dresse un bilan très positif de la journée : professeurs et élèves étaient déguisés ; il n'y a pas eu de débordements. Du point de vue des élèves, il s'agit d'un bon enclenchement d'une nouvelle tradition. Mme Villers, cependant, constate qu'à peine 10% des élèves étaient déguisés ; il n'y a pas eu d'activité particulière, au-delà des déguisements. Elle se demande si l'information est mal passée, si le délai écoulé entre la décision d'organiser un carnaval et son implémentation était trop court ou si ce projet inter-années était trop complexe à mettre en place. M. Dejemeppe a tenu, quant à lui, à féliciter les élèves qui ont réussi à « rassurer » leurs professeurs.

Proposition est faite de présenter la charte de Carnaval en début d'année avec les délégués de niveaux, ainsi cela fait avancer plus rapidement les choses et les élèves seront informés plus tôt et pourront mieux s'y préparer.

### **7. Retours sur l'appel à projets financé par l'AP**

- Le projet « serviettes hygiéniques » fonctionne très bien depuis début mars. L'AP rembourse le matériel mis à disposition pour les jeunes filles.

- Le projet de customisation des WC doit encore être peaufiné ; on est en attente d'une solution technique.
- Le projet du micro-ondes dans le réfectoire doit également être considéré plus à fond avant sa mise en application. Différentes questions se posent : qui nettoie ?, quid du cycle de vie ?, etc. Les éducateurs reviendront vers les élèves concernés.

### **8. Voyage rhéto en 2023-2024** (point demandé par le délégué des 5<sup>e</sup>, Arthur Collet)

Arthur Collet, délégué des 5<sup>e</sup>, fait part des résultats d'un sondage auprès des élèves de son année. Le sondage a obtenu 201 réponses ; 90% sont intéressés par un voyage scolaire de fin de rhéto (prix aux alentours de 800 euros) ; 87% montrent leur intérêt pour un voyage assorti d'une charte. Via ce sondage, l'idée était de sonder les élèves sur leur participation à un voyage de rhéto et de voir si la nouvelle charte allait être acceptée par les élèves. Les élèves prévoient de faire aussi un sondage auprès des enseignants. Les élèves de 5<sup>e</sup> voudraient convaincre les professeurs que cela vaut la peine de les soutenir. Ils réfléchissent également à un nouveau système d'inscriptions. La direction rappelle la double contrainte des voyages scolaires : travailler avec un opérateur et trouver une équipe encadrante de professeurs (la norme prévoit un adulte pour 13 élèves). Cela reste aussi l'école qui gère les inscriptions. La question de l'offre est également importante : il convient sans doute de diversifier les possibilités en étudiant la faisabilité de voyages itinérants, culturels et humanitaires. Il y a une majorité pour un voyage itinérant. Il faut aussi veiller à une promotion adéquate. Enfin, l'idéal est de travailler avec des groupes de taille moyenne (éviter les grandes groupes). Les 5<sup>es</sup> devraient consulter le *Bibisix* qui a réalisé une enquête au sujet des voyages scolaires.

### **9. Divers**

L'AP rappelle qu'il y aura une conférence le 4 avril sur « Le stress scolaire : comment faire pour aider les ados et leur famille ? » avec H. Pensis et B. Kottong (4 avril, 20h, Lycée Martin V). La direction sera absente mais demande l'enregistrement de la soirée.

### **10. OJ du Conseil de participation du 24 avril.**

Diverses propositions sont échangées dont un suivi des points (5) et (8). Un membre de l'AP souhaite également voir abordé la thématique de l'usage de drogues (tabac et cannabis) dans et aux abords de l'école : où en est-on ?

L'amélioration de l'état des espaces de récréation sur l'implantation des Bruyères est également un sujet à discuter. Mme Dromelet a mentionné qu'il y avait justement des choses prévues à ce sujet.